

**Forum annuel 2006 portant sur la
connectivité et les services électroniques
autochtones**

*La connectivité durable comme moteur de
croissance socio-économique*

*Les 13 et 14 mars 2006
Centre de conférences du gouvernement
Ottawa (Ontario)*

Ébauche n° 4 – 29 septembre 2006

Rédigé par :



HUNTER-COURCHENE
Consulting Group Inc.

Table des matières

Ouverture du Forum.....	3
Aperçu du Forum	3
Assemblée plénière sur la cybersanté	
« Branchons les Autochtones du Canada » : présentation sur les intérêts des Premières nations en matière de santé.....	4
Collectivités inuites et cybersanté : présentation sur le point de vue de l’Inuit Tapiriit Kanatami.....	4
Bilan de la cybersanté	5
Présentation du Conseil technologique des Premières nations	5
Présentation de Future Cents	6
Séances en petits groupes	
Services du gouvernement électronique	6
Connectivité durable dans les collectivités	8
Développement économique.....	10
Séance sur les activités internationales	13
Présentation sur la culture numérique autochtone	
Culture canadienne en ligne – <i>Mme. Annette Gibbon, Patrimoine canadien</i>	16
Présentation sur la Urban Shaman Gallery – <i>M. Steve Loft</i>	17
Présentation du Conseil tribal Nuuchah-nulth – <i>Mme Nene Van Volsen</i>	18
Présentation sur le site « Culture.ca » – <i>M. Guy-Marc Dumais</i>	19
Discussion entre experts sur l’innovation dans le secteur privé	
Présentation de Xerox– <i>M. Tom Maracle</i>	20
Présentation d’EnCana – <i>M. Andrew Popko</i>	20
Présentation d’Aliant – <i>M. Nadeem Ahmed</i>	21
Présentation de Siemens Canada - <i>MM. Frank Suraci et Joe Norton</i>	23
Tables rondes	
Table ronde des Premières nations.....	
Table ronde des Inuits / de l’Arctique.....	
Table ronde des régions urbaines.....	
Table ronde des femmes	

Ouverture du Forum

Mme Anna Molley, maître de cérémonie, présente l'ainé Paul Skanks, qui prononce la prière d'ouverture de la conférence. Mme Suzanne Tining, sous-ministre déléguée, Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC), prononce ensuite le mot d'ouverture. Elle déclare avoir suivi le processus au cours des cinq dernières années et ajoute que le forum a un important rôle de soutien à jouer quant à la connectivité entre les collectivités autochtones. Selon elle, l'utilité de la connectivité dans les collectivités autochtones ne fait aucun doute, mais il faut définir les mesures à prendre pour qu'un nombre accru de collectivités en bénéficient.

Le chef régional de l'Assemblée des Premières Nations (APN) Jason Goodstriker, de l'Alberta, remercie AINC d'avoir mené le dossier de la connectivité ainsi que l'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) d'avoir accepté ce portefeuille au nom des organismes autochtones nationaux (OAN). Il mentionne qu'il est maintenant temps d'investir dans la connectivité avec l'aide et la collaboration de ministères fédéraux, dont AINC, Santé Canada, Industrie Canada, Affaires étrangères et Commerce international Canada et le Bureau du Conseil privé. Il ajoute qu'il faut regarder les choses du point de vue des besoins des collectivités autochtones en matière de technologies des communications et de l'information (TIC). Ce sont les Premières nations qui déterminent les façons de faire qui fonctionnent pour elles et les points qui exigent une attention particulière. M. Goodstriker ajoute que les résultats de la réunion figureront à l'ordre du jour du Sommet économique à venir. Enfin, il précise que l'APN a hâte de travailler avec le nouveau gouvernement et qu'il y a de nombreux domaines où il leur serait possible de collaborer.

Aperçu du Forum

Mme Caroline Davies, sous-ministre déléguée, AINC, remercie les ministères fédéraux et les cinq organismes autochtones nationaux qui ont tant travaillé à l'organisation de cette importante réunion. Elle ajoute que, malgré les nombreuses réalisations, il reste encore beaucoup de travail à faire. Il reste par exemple à obtenir le soutien et l'engagement à long terme du gouvernement fédéral pour permettre la participation des collectivités autochtones à un vaste réseau à large bande régional, provincial et territorial sur une base durable. Mme Davis ajoute que ni les organisations autochtones ni les ministères fédéraux ne possèdent toutes les ressources nécessaires pour effectuer les travaux seuls; la collaboration s'avère donc nécessaire à tous les niveaux.

M. Whit Fraser, président-directeur général, ITK, mentionne que les premiers satellites ont été mis en place au début des années 1970 et qu'avant cette innovation, les Inuits des diverses collectivités du Nord étaient incapables de communiquer entre eux. Cette avancée technologique a donné lieu à des événements sociaux et politiques que les concepteurs de satellites n'avaient selon lui jamais prévus. M. Fraser ajoute qu'on ne sait toujours pas si la technologie la plus récente aura des retombées positives pour les Inuits. Il précise qu'il y a un grand nombre de nouvelles technologies et qu'on envisage de fournir une formation aux Inuits pour qu'ils puissent les utiliser, les adapter et les conserver, mais que l'infrastructure actuelle n'est pas suffisante pour leur permettre de le faire. Il demande si les Inuits vont reconnaître les avenues de développement économique qui se présentent à eux. Pour lui, les partenariats sont essentiels, mais un bon leadership l'est tout autant. Tous doivent collaborer pour définir les zones où ils peuvent continuer à faire la promotion du dossier afin que l'on reconnaisse les possibilités qui existent dans les régions éloignées du Nord. M. Fraser conclut en affirmant que les technologies peuvent offrir aux Inuits un certain nombre

d'avantages, mais qu'il s'agit d'un défi pour les chefs et les responsables de l'élaboration des politiques; il est à espérer qu'ils pourront continuer à faire la promotion des technologies.

Assemblée plénière sur la cybersanté

M. Ernie Dal Grande, gestionnaire national du programme télésanté, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, Santé Canada, déclare qu'au cours des dernières années, ils ont partagé les défis et les succès; il parle des nouveaux projets et de la façon dont ils pourraient collaborer. Il explique qu'au cours des deux journées à venir, l'objectif consistera à définir les questions politiques en suspens. Il présente ensuite la Dre Valérie Gideon, directrice, Santé et développement social, Assemblée des Premières Nations.

« Branchons les Autochtones du Canada » : présentation sur les intérêts des Premières nations en matière de santé

Dre Valerie Gideon, directrice, Santé et Développement social, Assemblée des Premières Nations

La Dre Gideon mentionne que la réunion des premiers ministres a pour objectif général d'éliminer le fossé qui sépare les Autochtones du reste du Canada dans le domaine de la santé. Elle affirme qu'il faut resserrer la coordination des gouvernements et que la concertation accrue aura un effet sur la capacité des membres des Premières nations d'accéder à des soins de santé de qualité dans leur milieu. Elle explique qu'il y a eu une hausse de la demande de données sur la santé des Premières nations et qu'aucun investissement dans la capacité et les technologies n'a pourtant été effectué pour y répondre. Elle souligne qu'aucun plan complet n'a été appuyé par le gouvernement fédéral et les Premières nations quant à l'avenue à emprunter pour aller de l'avant.

La Dre Gideon mentionne que les Premières nations ne constituent pas de façon générale une priorité dans les initiatives fédérales, provinciales et territoriales. Selon elle, dans le cas de toute initiative, on doit avoir recueilli des données et des renseignements soulignant la nécessité d'une planification fondée sur les faits, d'une pratique clinique et d'une évaluation. Elle souligne qu'il n'est pas possible de mettre en oeuvre une série d'applications fragmentées en fonction de maladies précises. La conférencière ajoute qu'on a entendu parler d'intégration dans l'ensemble du système de santé, mais qu'il est important que les Premières nations exercent un contrôle dans le processus, sinon celles-ci percevront le processus comme un déchargement des responsabilités fédérales.

Enfin, selon la Dre Gideon, il existe un besoin d'élaborer des applications à la carte qui comportent une certaine souplesse. On ne peut en effet développer la technologie et examiner ensuite les besoins communautaires.

Collectivités inuites et cybersanté : présentation sur le point de vue de l'Inuit Tapiriit Kanatami

Mme Onalee Randell, directrice de la Santé, Inuit Tapiriit Kanatami

Mme Randell souligne que le fossé technologique qui sépare le Nord et le Sud persiste et qu'il s'élargit sans cesse. Bon nombre d'Inuits, s'ils sont effectivement branchés à l'Internet, utilisent cependant toujours un accès commuté. Une priorité pour les Inuits en matière de cybersanté consiste à fournir à leurs collectivités la capacité de se raccorder les unes aux autres, et non seulement aux institutions du Sud. La conférencière mentionne que les Inuits désirent accroître leurs partenariats afin d'élargir l'accès aux services de santé pertinents et aux occasions de formation à tous les niveaux. Elle explique que les

régions inuites s'étendent sur deux provinces et deux territoires; les responsabilités en matière de cybersanté doivent donc être assumées par de nombreux gouvernements. Mme Randell fait aussi remarquer que l'une des principales questions que l'ITK désire voir régler est la mesure périmée et inefficace de l'éloignement. Santé Canada définit l'éloignement en fonction de la distance; la norme est une distance d'au moins 90 kilomètres entre la collectivité et l'hôpital. Mme Randell explique que dans le Nord, les collectivités sont parfois situées à des milliers de kilomètres du plus proche hôpital. Selon elle, il faut mettre en place des initiatives pour éliminer la crainte dans les collectivités inuites que la cybersanté pourrait remplacer les interactions de face à face avec les fournisseurs de soins de santé. Elle suggère que l'on utilise l'infrastructure technologique dans les collectivités pour obtenir des avantages non médicaux, comme la possibilité pour les membres des collectivités de voir les membres d'autres collectivités ou des habitants du Sud et de s'entretenir avec eux. Elle ajoute que les Inuits désirent être à l'avant-garde de l'élaboration des politiques et tirer avantage des capacités et infrastructures efficaces. Il est important pour les Inuits non seulement d'être branchés aux médecins du Sud, mais aussi que les gens qui se trouvent à l'autre bout de la chaîne connaissent le Nord.

Bilan de la cybersanté

Mme Terry Fox, directrice exécutive, Inter-Tribal Health Authority

Mme Fox explique que, pour les Premières nations de la Colombie-Britannique, le thème de la cybersanté a été la télésanté. Les fonds de l'Inforoute Santé du Canada ont aidé bon nombre de Premières nations de la Colombie-Britannique à reconnaître les effets bénéfiques potentiels de la télésanté, car celles-ci sont aussi isolées que les collectivités du Nord canadien. Les autorités régionales de la santé de la province ont consulté les cinq conseils de la Colombie-Britannique; la création de cet organisme collaborateur tout particulier représente un important jalon dans l'intégration des gouvernements, et l'organisme est vu comme un modèle.

Présentation du Conseil technologique des Premières nations

Mme Sue Hanley, coordonnatrice de la technologie, Conseil technologique des Premières nations

Mme Hanley explique qu'il existe environ cinq cents collectivités des Premières nations en Colombie-Britannique; on appelle collectivité tout groupe de personnes vivant ensemble dans environ cinq foyers ou plus, et non seulement dans une réserve des Premières nations reconnue. Elle précise qu'on ne peut avoir pour seul objectif de brancher les bureaux administratifs et les centres de santé; il faut aussi brancher les personnes qui vivent dans toutes ces collectivités. La conférencière ajoute que les inégalités relatives à l'accès en Colombie-Britannique doivent être éliminées. Elle donne l'exemple suivant : certaines Premières nations qui partagent une montagne avec le centre de villégiature de Whistler ne bénéficient même pas de l'eau courante ni de l'électricité.

Mme Hanley déclare que de nouveaux fonds sont disponibles pour la formation de 15 spécialistes en TIC. Elle ajoute qu'il y a matière à se réjouir, car un modèle mixte sera utilisé, c'est-à-dire que les étudiants passeront du temps en classe, mais se rendront aussi sur le terrain travailler avec la technologie proprement dite.

Selon Mme Hanley, il faut sensibiliser les collectivités qui ont établi d'autres priorités, comme le logement et la qualité de l'eau. Elle demande comment on peut arriver à faire valoir la technologie comme un moyen de faire progresser ces secteurs prioritaires. Elle mentionne que son organisation loue AINC pour son modèle de planification communautaire complet, et elle poursuit en affirmant que le Conseil collabore avec les collectivités pour mettre ce plan en oeuvre.

Mme Hanley déclare que la cybersanté, ou la télésanté, ne doit pas remplacer le contact humain; elle doit au contraire améliorer le contact entre les patients et les fournisseurs de soins de santé.

Présentation de Future Cents

Mme Nicole West, Future Cents, Colombie-Britannique

Mme Nicole West, jeune femme de la Colombie-Britannique, présente l'initiative Future Cents, organisation d'aide des jeunes par les jeunes qui offre divers services aux jeunes de toutes les collectivités, y compris celles des Premières nations. L'organisation fournit des services d'aide, de défense et d'aiguillage vers d'autres organisations.

Séances en petits groupes

Quatre séances ont lieu de façon concurrente; elles portent sur les services du gouvernement électronique, la connectivité durable dans les collectivités, le développement économique et les activités internationales.

1. Services du gouvernement électronique

Panélistes

Un certain nombre de participants présentent et décrivent brièvement leurs travaux sur les services du gouvernement électronique. Voici les noms des panélistes : M. Ian MacArthur (AINC), M. Ernie Dal Grande (Santé Canada), Mme Anna Molley (Donna Cona), M. Dan Wilson (Assemblée des Premières Nations), M. Ryan Robb (Traité n° 7), Mme Suzanne Desjarlais (Bureau de l'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits), M. Joe Lance (Administration régionale Kativik), Mme Krista Wright (Première nation de Woodstock) et M. Wayne Osawamick (Première nation de Wikwemikong).

Présentation d'AINC sur les services du gouvernement électronique

M. Ian MacArthur donne une présentation sur le gouvernement et les services électroniques pour les Autochtones, dans laquelle il souligne les principaux domaines d'investissement prioritaires dans la connectivité : l'infrastructure communautaire, la durabilité communautaire et la coordination des activités fédérales et autochtones. Il fournit des renseignements généraux sur les programmes fédéraux pour les Autochtones, qui incluent 240 projets auxquels participent 32 ministères au coût de 8,839 millions de dollars. M. MacArthur donne aussi des nouvelles au sujet de Service Canada et il décrit un cadre de Service Canada pour les Autochtones. Pour les services du gouvernement électronique pour les Autochtones, le défi consiste à trouver la manière d'offrir aux collectivités des outils électroniques qui facilitent l'établissement de rapports sur les programmes, qui renforcent la capacité communautaire dans un certain nombre de réseaux de prestation de services professionnels pour les Autochtones et qui appuient les efforts concertés des agents de services de financement et des dirigeants et administrateurs communautaires. M. MacArthur parle également des nouvelles technologies de large bande disponibles pour améliorer et simplifier la prestation de services.

Discussion

Les participants se disent préoccupés par le fait qu'aucun ministère ne joue le rôle de chef de file dans le dossier de la connectivité; cette question touche tous les ministères. Il s'avère nécessaire de désigner un responsable de la connectivité et un ministère chargé d'héberger l'initiative et de coordonner les activités au niveau gouvernemental. On souligne que le Conseil du Trésor est un organisme central qui possède la capacité d'élaborer un cadre stratégique unique; on devrait faire appel à cet organisme pour obtenir de l'aide. Les dirigeants autochtones ont aussi un rôle à jouer et il y a un besoin de soutien politique pour l'initiative.

La nécessité d'établir des points d'accès conviviaux pour les Autochtones est mentionnée à titre d'enjeu pour les Autochtones qui vivent en milieu urbain.

On mentionne qu'il faut accroître l'importance accordée à la durabilité. Ainsi, au Nunavut, les systèmes et les infrastructures sont en place; cependant, si le système ne génère pas des fonds de fonctionnement suffisants, il s'effondrera. Un participant demande ce qui arrivera dans cinq ans si le financement n'est pas renouvelé. On fait remarquer qu'il existe une importante aide financière pour le démarrage de projets, mais qu'aucun soutien n'est offert pour leur maintien.

On souligne qu'il faudrait définir la valeur de la connectivité et déterminer si elle répond aux besoins des collectivités des Premières nations. Le fait que personne n'ait officiellement été chargée du dossier des technologies de l'information au sein des Premières nations est également soulevé.

On dit que le modèle doit être renversé et que le leadership doit provenir des collectivités, et non du gouvernement selon l'approche descendante habituelle.

Un participant mentionne que le partage d'information entre collectivités et entre régions s'impose pour déterminer les méthodes qui fonctionnent et celles qui ne fonctionnent pas ainsi que la façon de mettre en oeuvre dans d'autres collectivités les projets fructueux. Il faut aussi partager les histoires de réussite des petites et moyennes entreprises, car les collectivités s'identifient probablement mieux à celles-ci qu'aux grandes entreprises. L'un des participants fait remarquer que tout ne passe pas seulement à Ottawa, qu'il existe d'autres collectivités et régions au Canada.

On dit qu'il faudra examiner plus avant la primauté de la protection et de la propriété des renseignements personnels par rapport aux données de la collectivité. Les Premières nations doivent faire confiance au ministère ou à l'organisme qui détient leurs renseignements ou qui y a accès.

Un participant mentionne que les collectivités devraient définir leurs propres besoins en matière de connectivité et qu'il faut que la capacité et les fonds de fonctionnement soient générés ou fournis par le gouvernement sur une base permanente. Il est précisé que les collectivités ne sont pas toutes prêtes à ce qu'un système soit mis en place; l'établissement d'un système ne devrait donc se faire que dans les collectivités déjà prêtes.

Il faut élaborer un plan directeur ou une stratégie pour indiquer la façon dont l'infrastructure, la capacité et les services électroniques pourraient être créés. Ce plan devrait toutefois être assez souple pour fonctionner dans l'ensemble du pays et il devrait utiliser une approche multidimensionnelle pour convenir tant aux collectivités qui possèdent l'infrastructure nécessaire qu'à celles qui ne l'ont pas encore. Le cadre

ne nuirait pas au développement régional. Enfin, on ajoute que les partenariats constituent la clé du succès de la connectivité.

2. Connectivité durable dans les collectivités

Il est mentionné que le document se trouvant dans la trousse est un recueil des énoncés entendus par AINC au sujet de la durabilité et des investissements prioritaires définis au cours des trois dernières années. La séance a pour objectif de valider le document et de l'améliorer.

L'infrastructure à large bande constitue une première étape cruciale; sans l'infrastructure nécessaire, il n'y aurait rien à entretenir. La plupart des collectivités autochtones ont une population de moins de cinq cents habitants et elles sont situées loin des centres de services. L'établissement et l'entretien de l'infrastructure à large bande sont beaucoup plus coûteux pour les collectivités isolées et de petite taille.

Panélistes

M. Jason Googoo, Première nation de Membertou

M. Googoo, conseiller principal et consultant en technologie auprès de la Première nation de Membertou au Nouveau-Brunswick, décrit aux participants quelques expériences et défis. Il mentionne que la Première nation de Membertou est une organisation autonome et le troisième employeur en importance au cap Breton. Il explique que la collectivité travaille depuis quelque temps déjà avec de nouvelles technologies et qu'elle a obtenu une reconnaissance nationale pour ses efforts de développement économique. Elle a établi des relations d'affaires avec des sociétés internationales comme Lockheed Martin, qui exerce ses activités dans les secteurs de l'aérospatiale et de la défense. Ce genre de relations ont permis à la Première nation de Membertou d'élargir ses activités de sorte à inclure d'autres secteurs. Il s'agit de la première Première nation du Canada à avoir obtenu la certification ICO9001 et à collaborer avec d'autres Premières nations par l'intermédiaire de la firme Membertou Quality Management Services afin de transmettre ses connaissances à d'autres groupes. Elle a créé d'autres entreprises fructueuses comme Membertou Advance Solutions, société offrant un éventail complet de services de technologie de l'information, en utilisant ses nombreux partenariats. Parmi les domaines clés dans lesquels la Première nation de Membertou exerce ses activités, mentionnons un service d'archivage des dossiers médicaux des Autochtones; les activités sont toujours exercées selon les principes de la propriété, du contrôle, de l'accès et de la gestion des données (PCAG).

M. Googoo mentionne également que la Première nation de Membertou a signé une entente avec les collègues communautaires de la Nouvelle-Écosse dans le domaine de la formation afin de fournir une aide pour la transition de l'école secondaire au collège et au monde du travail. L'un des programmes consistera à offrir à des membres des Premières nations une formation de technicien et d'ingénieur de maintenance.

M. Googoo précise que l'on procède actuellement à une évaluation afin de définir les exigences en matière d'infrastructure à large bande des collectivités des Premières nations, y compris une analyse des lacunes et les coûts pour l'établissement des niveaux de service pertinents. Selon lui, les Premières nations ont besoin d'aide pour payer les dépenses en immobilisations et les coûts d'entretien. Il mentionne aussi que les choses sont exagérément compartimentées et qu'il faut utiliser une nouvelle approche intégrée pour ne pas se limiter à l'examen d'un seul secteur. On doit ainsi faire montre de créativité pour rendre l'infrastructure autonome.

M. Jean Francois Dumoulin, Administration régionale Kativik

M. Dumoulin explique que la prestation de services Internet à domicile a débuté dans le cadre d'un projet pilote, à Kuujuaq, en 2004. Le coût visé était de soixante dollars par mois par foyer. Il explique qu'on exige des organisations des frais selon le nombre d'utilisateurs, plutôt que le nombre d'utilisations; la largeur de la bande est déterminée en conséquence. En un an, 820 foyers et 75 organisations ont été branchés, y compris des postes de police, des bureaux gouvernementaux et des centres communautaires. M. Dumoulin ajoute que la responsabilité d'exploiter le réseau fait partie du mandat de l'Administration régionale Kativik; l'Administration désire bâtir un modèle de gestion où les revenus couvrent les coûts d'exploitation du réseau. Il ajoute que l'on cherche des façons d'obtenir la parité avec les citoyens branchés à des réseaux terrestres, objectif qui pourrait être atteint grâce à l'Initiative nationale de satellite (INS) ou à des partenariats avec le secteur privé. En conclusion, le conférencier fait remarquer que l'absence de capacité locale constitue un obstacle puisqu'il est difficile de trouver des travailleurs spécialisés pour l'entretien de la technologie Internet.

M. Dave Smith, Nunavut Broadband Development Corporation

M. Smith mentionne qu'AINC l'a embauché pour veiller aux exigences en matière de TIC du nouveau gouvernement du Nunavut après sa mise en place, en 1999. Il a d'abord travaillé avec le ministère du Développement économique du nouveau gouvernement; la Nunavut Broadband Development Corporation a été créée à la suite de ces travaux. M. Smith fournit ensuite un aperçu du réseau Qiniq.

Mme Sue Hanley, Conseil technologique des Premières nations

Mme Hanley mentionne que les chefs de la Colombie-Britannique ont approuvé le modèle « FIT », ou modèle entièrement intégré, pour les collectivités. Les fournisseurs de services Internet (FSI) ne voulaient pas fournir des services dans les petites collectivités auparavant, car ces activités n'étaient pas rentables. Il a donc fallu établir le principe de bien public. Elle ajoute que le Conseil travaille avec le bureau régional d'AINC afin de favoriser la durabilité.

Mme Hanley déclare que les protocoles sont très importants pour les collectivités autochtones, qui désirent protéger le savoir traditionnel. Les Autochtones craignent qu'après l'affichage de l'information sur l'Internet, il n'y ait pas moyen de protéger cette information. La conférencière ajoute que ce sont les langues et les cultures des Premières nations qui doivent orienter l'ensemble du processus. Si on se limite à parachuter la technologie sans y intégrer de solides volets linguistiques et culturels, on ne rendra pas réellement service à la collectivité.

Mme Hanley mentionne que pour réduire les coûts élevés des services de techniciens en entretien et en réparation se déplaçant dans les collectivités, il faut créer un réseau de soutien virtuel des Premières nations. Une autre façon d'éliminer ces coûts consiste à établir des partenariats entre les agences et les organismes pour partager les coûts d'utilisation de la technologie. Mme Hanley précise qu'un plan stratégique est en cours d'élaboration : trois laboratoires mobiles régionaux fourniront du soutien et une formation techniques. On doit offrir de façon continue la formation sur les logiciels et les ordinateurs pour maintenir les compétences à la fine pointe.

Commentaires divers

On mentionne qu'il faut désigner des responsables communautaires pour garantir le succès de la mise en oeuvre de la technologie et pour mettre des techniciens diplômés à la disposition des collectivités. Il faut prendre une entente avec les locataires-clés pour obtenir les paiements par le biais du système de paiements de transfert actuel. Le représentant d'AINC déclare que les personnes dont le travail était rémunéré à même ces paiements de transfert pouvaient maintenant travailler au sein des collectivités. Il faut mettre en place un mécanisme pour que les réseaux maintiennent leur durabilité et que la technologie reste à la fine pointe. La collectivité doit disposer des outils nécessaires pour aider les communautés à acquérir un sentiment de bien-être. Le processus doit être dirigé par les collectivités et leurs priorités doivent être respectées. Il faut faire appel à la participation des jeunes et mettre à profit leur créativité. Les économies réalisées doivent rester dans les collectivités. Les membres des collectivités doivent conserver le droit de choisir la façon dont ils reçoivent les soins de santé.

Michael Corbett, de la Smart Communities Society, dans les Territoires du Nord-Ouest, déclare que quatre des 33 collectivités de sa région sont bien branchées. Selon lui, il faut procéder à un transfert des connaissances dans les Territoires du Nord-Ouest. Il ajoute qu'il ne peut y avoir de développement économique communautaire sans développement socioéconomique, et inversement. Il mentionne qu'il n'appartient pas aux gouvernements de dire aux collectivités ce dont elles ont besoin et la façon dont elles devraient dépenser l'argent; ce sont plutôt les collectivités qui doivent faire part au gouvernement de leurs besoins et de la façon dont il devrait y répondre. M. Corbett affirme qu'AINC et d'autres ministères comme Industrie Canada doivent intégrer une partie de leurs services, de sorte qu'on puisse consulter un guichet unique pour se renseigner sur les programmes pertinents.

Quel est l'élément essentiel d'une situation durable?

Un participant souligne que le KNET a établi la vidéoconférence dans 26 collectivités du Nord de l'Ontario avec des médecins et des spécialistes de différentes villes comme Winnipeg et Toronto. Ces travaux d'installation ont été effectués parce que les collectivités ont établi le genre de structure de propriété pour chacune d'entre elles. On mentionne que les collectivités doivent regarder la notion de propriété dans son ensemble et les modèles, comme les organismes de gestion régionaux (OGR), qui ont clairement joué un rôle de chef de file dans le développement de la connectivité. De plus, l'Administration régionale Kativik a établi un partenariat avec le KNET et formé un vaste réseau autochtone du Nord.

3. Développement économique

M. Steven Fox Radulovich donne un aperçu des sujets de discussion pour le panel et les participants :

- Description des cas de réussite dans le traitement des enjeux et des occasions au cours de la dernière année;
- Définition des communautés d'intérêt et de la meilleure façon d'obtenir leur participation;
- Définition des priorités pour l'année à venir.

Développement économique communautaire électronique en ligne – Bilan de l'année

M. David Henley, Affaires indiennes et du Nord Canada

M. Henley donne aux participants une présentation Power Point sur le bilan de l'année au chapitre du développement économique communautaire en ligne (DECL). Il parle de l'atelier sur le DECL qui a eu lieu en 2005 et des trois grands thèmes qui ont été soulevés lors de cet atelier, soit *Collectivités et partenariats*, *Développement des ressources humaines, des compétences et de la capacité* et *Développement économique et affaires*. Voici les principales recommandations qui sont issues de ce processus : il faut créer des collectivités et des groupes de travail virtuels dans le domaine du développement économique; rédiger un mandat pour les groupes de travail et les communautés de pratique et d'intérêts; et créer un groupe de travail officiel de développement économique communautaire en ligne. M. Henley déclare que les prochaines étapes incluront le lancement d'un processus permanent pour la création de groupes de travail et de communautés de pratique et d'intérêts virtuels en matière de développement économique communautaire ainsi que l'élaboration d'un carnet de route des TIC avec le groupe de travail sur le DECL appuyant une stratégie intégrée pour les communautés connexes.

Questions et commentaires des participants

Un participant mentionne avoir travaillé à de grands projets et exercer les fonctions d'agent de développement économique dans sa Première nation. Il demande aux participants s'ils s'intéressent aux outils de développement économique électroniques ou au développement électronique en ligne. Il ajoute qu'il ne s'agit pas seulement d'utiliser certains outils, mais qu'il faut inclure le développement de la conscience communautaire. En 2001, on l'avait pressenti pour créer un portail sur le développement économique et il a ainsi créé le concept du site « ecdev.ca ». La première chose que l'on a examinée est la proposition de valeur sur la viabilité économique du portail. Le participant mentionne que les portails devraient tenir un forum pour évaluer les fournisseurs et qu'ils devraient avoir une certaine valeur, sinon il s'agit d'un gaspillage d'argent.

M. Tim Whiteduck déclare qu'il faut examiner les réalités des collectivités des Premières nations. Il demande comment il est possible pour ces collectivités d'accéder à toute l'information au moyen d'un simple lien commuté. Selon lui, la connexion à large bande est nécessaire dans les collectivités. Il faut cependant examiner la question de la durabilité de la connectivité.

M. Brian Beaton se demande comment le développement économique communautaire peut utiliser les outils de façon novatrice. Il affirme qu'un leadership s'impose au niveau communautaire. Il souligne la nécessité de mettre de l'avant la langue dans l'initiative. La technologie pourrait devenir un moyen de survie pour la culture. Selon M. Beaton, la technologie devrait être la propriété des collectivités et elle devrait être exploitée par celles-ci. Ce sont les collectivités qui doivent gérer l'information. Il ne s'agit pas simplement d'une discussion au sujet de l'Internet, mais il faut voir si on possède les ressources humaines et les compétences nécessaires pour gérer les communications locales.

L'un des participants demande comment on peut éviter les interventions du gouvernement et laisser le contrôle à la collectivité. Dans les collectivités éloignées du Nord, on a survécu grâce aux services qui ont été fournis à la collectivité, et non avec ce que la collectivité a créé et vendu au monde. Les participants demandent de quelle façon ils pourraient utiliser le portail pour aider les collectivités à trouver un marché pour vendre ce que qu'elles ont à offrir. Ils demandent aussi quels sont les avantages économiques pour les collectivités. M. Henley leur répond que le programme dépend de la disponibilité des fonds et il admet

que les programmes gouvernementaux comportent une souplesse limitée. Il s'impose de créer un environnement favorisant le contact des collectivités avec l'industrie privée.

L'un des participants pose une question sur la prolongation des programmes. On demande comment guider le transfert vers les partenariats privés. M. Henley répond que de nombreux facteurs entrent en jeu : certains gouvernements et certains secteurs occupent une meilleure position que d'autres sur le plan du financement, certains ont dû attendre l'aide du gouvernement fédéral et d'autres pourraient désirer créer des partenariats avec l'industrie privée.

M. Murray Dion mentionne qu'en raison de la transformation des économies, les chefs doivent mettre en oeuvre des stratégies de gestion de l'information et harmoniser les priorités des écoles. Le pivot des affaires se situe dans les collectivités. Mme Judy Whiteduck répond qu'il faut que les Premières nations exercent un contrôle accru des économies et des programmes économiques. Elle ajoute qu'il leur faut s'éloigner de l'économie axée sur les demandes (demandes de financement) et exercer un contrôle de plus en plus grand.

Lancement en direct du Guide virtuel du tourisme autochtone au Canada (GVTAC)

M. Barry Parker, Affaires indiennes et du Nord Canada

M. Barry Parker fait une présentation Power Point intitulée : « Guide virtuel du tourisme autochtone : Travaux en cours ». Il affirme que le GVTAC est un site Web que n'importe quel citoyen du monde peut utiliser pour faire une visite virtuelle des collectivités autochtones « branchées » au Canada. Le GVTAC constitue aussi une plate-forme pour la présentation du développement touristique autochtone.

Questions et remarques des participants

M. Henley mentionne qu'AINC reconnaît que l'Internet constitue un outil précieux et il affirme que le GVTAC misera sur le succès de la Foire commerciale virtuelle autochtone du Canada (FCVA). Il existe selon lui un besoin de contenu communautaire dans le portail. Pour M. Henley, la vision du GVTAC consiste à raconter les histoires des collectivités; le Guide est mis en place pour respecter la date limite de 2010. M. Henley précise qu'il faut définir les renseignements importants pour les collectivités et l'information qu'on devrait afficher sur le site Web.

Une participante représentant la société de Turtle Island Tourism déclare qu'à titre d'attraction culturelle autochtone, le produit de cette société est mis en marché à l'échelle internationale; l'un des principaux objectifs de Turtle Island Tourism consiste à sensibiliser les clients aux diverses cultures de la collectivité autochtone. La participante estime que le GVTAC peut exercer une partie de ces activités de sensibilisation, mais que le succès du Guide dépend de l'état de préparation des collectivités.

Un autre participant mentionne que les portails culturels sont de plus en plus nombreux, mais qu'ils comportent des limites quant au contenu culturel autochtone. Il insiste sur l'importance d'établir une présence autochtone sur le Web et de veiller à l'exactitude de l'information culturelle.

Développement économique communautaire en ligne

Un document de travail sur le développement économique communautaire en ligne est présenté aux participants.

L'équipe du Portail des Autochtones au Canada (PAC) demande l'opinion des participants sur ce que devrait être le DECL, se fondant sur le principe que les activités devraient miser sur les travaux du Portail des Autochtones au Canada et ne pas remplacer les autorités et les fournisseurs de services existants. On présente dans le document de travail un concept initial dans lequel le DECL est un outil qui pourrait être utilisé pour fournir de l'information et sensibiliser la population et comme plate-forme pour faire la promotion du changement et pour obtenir la participation des responsables de l'élaboration des programmes et des politiques. Essentiellement, le DECL pourrait permettre de créer des liens stratégiques entre les groupes qui présentent des besoins et ceux qui pourraient répondre à ces besoins. Voici les prochaines étapes du DECL : demander aux intervenants autochtones l'autorisation d'aller de l'avant, établir un groupe de travail sur le Portail des Autochtones au Canada et sur la connectivité, partager les plans de travail et établir des partenariats entre les acteurs de l'intérieur et de l'extérieur et obtenir des ressources pour le DECL.

Remarques et questions des participants

L'un des participants indique que si on désire que cette initiative soit réussie, on doit envoyer le document de travail aux personnes concernées pour obtenir leurs commentaires. On lui répond que le DECL est un concept en cours d'élaboration et qu'il faut transmettre toute remarque ou suggestion à M. Barry Parker, à l'adresse ParkerBa@inac.gc.ca.

4. Séance sur les activités internationales

La séance a pour objet d'examiner les activités internationales dans le domaine de la connectivité et d'évaluer le niveau de soutien des participants quant à la continuation des travaux dans ce secteur. Le premier panéliste est M. Dan Hughes, Relations internationales, AINC, qui fournit un aperçu du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). M. Hughes parle aussi des cadres stratégiques internationaux et nationaux et ajoute que les TIC pourraient servir à appuyer les questions autochtones, tant à l'échelle internationale qu'à l'échelle nationale. Selon lui, on pourrait procéder à la création d'un portail à court terme, qui constitue une étape concrète et nécessaire. Il conclut sa présentation en demandant aux participants s'il s'agit pour eux d'une méthode valable et il ajoute que le soutien des travaux des partenaires au niveau international constituera la prochaine étape.

Le deuxième panéliste est M. Kenneth Deer. M. Deer souligne l'importance d'effectuer un suivi des travaux réalisés à ce jour et des recommandations découlant du SMSI. Il mentionne aussi l'importance de l'intégrité linguistique et culturelle et de la protection du savoir autochtone traditionnel. Il affirme que l'un des gains réalisés dans le processus du SMSI est le suivant : les populations autochtones sont maintenant considérées des acteurs dans le processus international; même si elles ne sont pas satisfaites de cette définition de leur participation, on pourrait considérer qu'il s'agit d'une première étape positive. M. Deer insiste sur la nécessité que les populations autochtones participent de façon concrète aux processus internationaux; les Autochtones ont cependant besoin d'aide financière pour pouvoir participer efficacement à ces activités. Il affirme qu'il est important d'accroître la participation autochtone aux activités de l'Union internationale des télécommunications (UIT), comme la Conférence mondiale du développement des télécommunications, qui était en cours à Doha, au Qatar. Il souligne la difficulté de participer aux activités de cette organisation; en effet, seuls les membres de l'Union sont autorisés à participer aux réunions et on n'autorise pas la présence d'observateurs non gouvernementaux.

M. Deer remercie le Canada pour l'aide financière versée pour l'organisation de l'activité parallèle au SMSI et la participation à cette activité; il mentionne qu'il faut veiller à effectuer un suivi de ce dossier. Il

déclare qu'il faut créer un secrétariat des Autochtones pour le traitement de ces affaires. Selon lui, le Canada fait des progrès à l'échelle nationale, mais il faudrait déployer des efforts pour aider les populations autochtones au niveau international.

M. Tony Belcourt, de la Nation métisse de l'Ontario, donne une présentation sur le développement des TIC dans les Amériques. Il mentionne l'importance de travailler au niveau international aux questions de politiques et de droits autochtones et il ajoute qu'il y a de nombreuses possibilités sur la scène internationale. Selon lui, à la suite de la réunion à Mexico, la Nation métisse a créé un groupe de travail avec d'autres Autochtones des Amériques. Il reconnaît que certains problèmes de langue nuisent à cette tentative de collaboration. Il affirme que l'accès aux TIC pose un autre problème et donne des exemples de son expérience en Amérique centrale, où les habitants parcourent de longues distances même pour n'avoir accès qu'à des systèmes rudimentaires. Il fournit des exemples de l'infrastructure des télécommunications limitée et décrit les réalisations malgré le peu de moyens. Il ajoute que les citoyens ont une très mince idée des possibilités technologiques et qu'une définition de leurs besoins s'impose. Il mentionne la nécessité de faire appel à la participation du secteur privé, puisqu'il possède des fonds et qu'il est intéressé à pénétrer les marchés du Sud. Il conclut en affirmant que l'organisation doit continuer à collaborer avec les Nations Unies et l'Organisation des États américains, mais qu'elle continuera à s'occuper de ses propres dossiers au pays, entre autres la création de partenariats.

Le troisième panéliste est Joe Norton, de la firme Mohawk Internet Technologies, qui fournit le point de vue du secteur privé sur le sujet. Selon lui, si on désire effectuer des travaux au niveau international dans le domaine des TIC, il faut veiller à effectuer aussi des travaux au pays dans le même domaine. M. Norton affirme que même s'il travaille maintenant dans le secteur privé, il se rappelle les enseignements tirés de son expérience de dirigeant communautaire au sujet des besoins, des préoccupations, des désirs et des rêves des membres de la collectivité. Il dit que bien qu'il vienne d'une collectivité à l'avant-garde de nombreuses initiatives, il y a toujours un grand nombre de citoyens dans la collectivité qui se méfient des technologies modernes; il s'agit d'un enjeu qu'il faudra examiner. Il estime qu'il faudra se montrer visionnaire et audacieux quant à la création de partenariats avec le gouvernement et les sociétés transnationales. Il affirme que les employés de sa firme, à titre de membres des Premières nations, devront avoir la confiance en eux-mêmes nécessaire pour établir des partenariats avec ces groupes tout en conservant leur caractère distinct. Bon nombre de personnes estiment que la technologie est une arme qui peut être utilisée contre elles, mais qui peut aussi être utilisée pour les brancher. Il aborde le commentaire de M. Deer au sujet du renforcement de la participation aux activités de l'UIT; il annonce qu'il soumettra cette question à son bureau pour examen, parce qu'il serait possible d'envisager, à titre de société, de se joindre à cette organisation. Il a aussi déclaré que sa société pourrait aussi examiner la possibilité de fournir des locaux pour héberger différentes initiatives internationales, car il s'agit d'un dossier auquel il désire travailler. Il a conclu en affirmant qu'il s'impose de dresser un inventaire des tâches et des responsabilités dans le domaine de la connectivité pour aider les acteurs dans leur travail.

Le conférencier suivant est M. Charlie Sark, de l'Assemblée des Premières Nations. Il discute de l'expérience de l'APN relative à l'hébergement conjoint d'un sommet international à Buenos Aires, en Argentine, avec les Premières nations de ce pays. Le forum réunissait un certain nombre de peuples autochtones des Amériques; il était évident que l'activité posait des problèmes de communication à différents niveaux. M. Sark mentionne que certains termes ou concepts relatifs à la communication ici, au Canada, prennent un sens différent de celui qu'ils ont dans le contexte des communications d'autres pays moins avancés technologiquement. Il souligne l'importance du travail en partenariat pour trouver des

solutions à long terme à des problèmes liés à l'accès et à l'infrastructure. Il parle enfin de la détermination de tous les partenaires à effectuer les travaux de façon efficace.

Le dernier panéliste est M. Keith Smith, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, qui parle de l'importance d'établir des partenariats et des possibilités qui existent sur la scène internationale. Il mentionne avoir une copie de la résolution proposée par l'UIT à la Conférence de Doha, au Qatar et précise que l'Organisation des États américains (OEA) comporte également une section qui se consacre aux questions autochtones. Il ajoute avoir rencontré les Navahos, qui étaient au premier plan d'un partenariat dans le domaine des TIC, et il résume le protocole d'entente signé avec le Brésil. Selon lui, ce protocole d'entente pourrait servir de modèle. Il fournit aussi des renseignements sur une source de financement à l'ACDI à laquelle on peut demander une aide pour établir des partenariats en Amérique latine.

Remarques des participants

L'un des participants mentionne être d'accord avec la continuation du dossier au niveau international, mais déclare qu'il y a de nombreuses régions ici, au Canada, comme le Nord, où la population n'est toujours pas branchée. Il est souligné que bon nombre des enjeux du Sud sont également des enjeux du Nord : les longues distances, l'absence d'infrastructure et la présence de différentes cultures. Selon un participant, il faut établir un cadre stratégique solide et inclusif. Il est aussi mentionné qu'il y a un ferme soutien au travail des peuples autochtones de toutes les régions du monde avec les TIC, mais il s'impose de vérifier si ce soutien est solide et durable.

Il est aussi mentionné que l'établissement de partenariats avec des sociétés est une bonne idée; dans le Nord, cette pratique a souvent été utilisée dans le passé, en raison des intérêts communs à l'égard de l'élimination des obstacles géographiques. L'un des défis auxquels les participants ont dû faire face en collaborant avec le secteur privé est la nécessité qu'il y ait une organisation ayant un statut d'organisme de bienfaisance, de sorte que les sociétés puissent également y trouver un avantage.

On fait valoir qu'un mécanisme de financement doit être en place pour que les intervenants puissent se consacrer au dossier sur une base à long terme avec une certaine continuité. Il faut de plus que les participants travaillent au dossier de façon concertée et non à titre de collectivités isolées.

Voici l'une des questions qu'on pose au groupe : « Le Groupe de travail sur le Portail des Autochtones au Canada et sur la connectivité devrait-il maintenir sa participation au niveau international? » Les participants s'entendent sur le fait qu'il devrait maintenir sa participation, mais que certains problèmes se posent. Une participante affirme que bien qu'elle soit d'accord pour que les travaux se poursuivent au niveau international, elle constate des problèmes de dotation insuffisante au sein de son organisation autochtone nationale; si son organisation doit faire un choix, il lui faudrait se limiter à ses activités nationales. Elle souligne que son organisation a besoin d'un secrétariat distinct qui serait chargé de ces dossiers. M. Deer ajoute qu'il est d'accord lui aussi avec le maintien de la participation, mais précise qu'il faut une réponse plus forte des participants aux conférences à cette question.

M. Belcourt est aussi d'avis que le groupe de travail devrait continuer ses activités internationales; selon lui, avec le nouveau gouvernement en place, le Portail des Autochtones au Canada devrait valider le bien-fondé de ses travaux encore une fois. Il suggère que l'on fasse appel aux dirigeants du Ralliement national des Métis pour qu'ils apportent leur soutien à cet effort. Il mentionne que les collectivités métisses n'ont pas accès aux sources de financement disponibles pour la connectivité et suggère que le

PAC essaie de faciliter l'accès à des fonds. Il a aussi demandé de l'aide pour la formation d'une commission des TIC dans les Amériques. Selon lui, il faut établir un forum avec des groupes du secteur privé à la table et discuter de partenariats.

M. Deer mentionne que les OAN devraient avoir la capacité d'exercer leurs activités au-delà des objectifs nationaux et il revient sur l'idée d'un portail international. Pour lui, un portail international est un projet réalisable et attirerait des partenaires de l'intérieur et de l'extérieur du Canada. D'après lui, le forum en cours est une bonne conférence nationale, mais il faudrait organiser une activité internationale pour discuter de ces questions. Il ajoute qu'il serait possible de former un groupe de travail international des TCI qui pourrait être composé de représentants internationaux et être financé grâce à un effort de collaboration entre différents pays, y compris le Canada. Enfin, il insiste sur l'importance d'établir un secrétariat chargé de ces dossiers.

Mme Van Volsen mentionne avoir certaines préoccupations quant au fait de bâtir un toit magnifique sans fondations; elle se demande en effet si les membres des collectivités sont déjà prêts à aller de l'avant. Elle affirme que de nombreuses personnes essaient toujours de se nourrir et que les participants à la conférence parlent de les brancher. Elle demande s'il y a des projets pilotes que l'on pourrait examiner.

On souligne qu'il est essentiel qu'il y ait du mouvement et de l'action dans ce dossier, puisqu'on a tenu de nombreuses réunions et qu'il faut maintenant passer de la revendication à l'action. La revendication et les bonnes intentions sont difficiles à rationaliser en terme de financement. Un participant mentionne qu'il faut élaborer un modèle comportant un plan intégré avec des services et le mettre en oeuvre dans différentes régions du pays sous différentes conditions. Ce modèle pourrait faire l'objet d'un examen et on pourrait en évaluer l'efficacité et l'utilité.

M. Hughes mentionne, au sujet des prochaines étapes, qu'il faudrait discuter des idées présentées avec les OAN et l'APN. Il dit que l'objectif de convaincre les puissances en cause d'examiner la question de la connectivité internationale constitue un défi commun.

PRÉSENTATION SUR LA CULTURE NUMÉRIQUE AUTOCHTONE

Mme Annette Gibbons, du ministère du Patrimoine canadien, préside ce dîner avec présentations de panélistes le 13 mars 2006. Parmi les panélistes, mentionnons Mme Gibbons, qui donne une présentation sur la culture canadienne en ligne, M. Steve Loft, de la Urban Shaman Gallery, Mme Nene Van Volsen, du Conseil tribal Nuu-Chah-Nulth, et M. Guy-Marc Dumais, dont la présentation porte sur le site « Culture.ca ».

Culture canadienne en ligne

Mme Annette Gibbons, Patrimoine canadien

Mme Gibbons précise qu'elle travaille à la Direction générale de la culture canadienne en ligne du ministère du Patrimoine canadien. Les travaux de la Direction portent sur la promotion de la culture canadienne sur l'Internet. On aide aussi les Canadiens à créer du contenu pour l'Internet et on essaie de sensibiliser la population au contenu canadien déjà sur l'Internet. Mme Gibbons mentionne qu'on cherche à aider les Canadiens qui participent à la création de contenu canadien sur l'Internet. Le programme fournit des fonds pour la création de divers contenus sur l'Internet, comme des documents de référence ultime (p. ex. version électronique de l'Encyclopédie canadienne), des documents d'archives (p. ex. les

Archives de Radio-Canada) et des musées (p.ex. le Musée virtuel du Canada) et pour la création de contenu par des entreprises exploitant les nouveaux médias (p. ex. le site Degrassi de Téléfilm Canada) ainsi que par des collectivités (p. ex. sites Web des collectivités).

Mme Gibbons s'attache aux sites des collectivités pendant sa présentation. Le ministère du Patrimoine canadien a établi un fonds appelé le Fonds de la passerelle, auquel ses copanélistes ont accédé pour créer leur site. Ce fonds a donné aux collectivités la possibilité de communiquer leurs histoires de leur propre voix. L'année dernière, Patrimoine canadien a financé 50 sites aux termes de ce programme, dont 29 sites autochtones.

Mme Gibbons donne plusieurs exemples de sites dont la création a été financée. Elle précise que les sites financés sont de nature très variée. Elle présente ensuite les conférenciers suivants, qui ont reçu des fonds pour créer des sites Web et elle fournit un exemple des divers genres de site financés.

Présentation sur la Urban Shaman Gallery

M. Steve Loft, Urban Shaman Gallery

M. Loft a expliqué que ce sont des artistes autochtones qui dirigent la Urban Shaman Gallery, galerie publique financée en grand partie par des fonds gouvernementaux. La galerie est dirigée par un conseil d'administration composé d'artistes autochtones; elle a pour mandat de faire connaître l'art autochtone, de tenir un discours sur l'art autochtone et d'en assurer la diffusion aux niveaux local, national et international. Située à Winnipeg, au Manitoba, elle exerce ses activités depuis dix ans. La Galerie a pour objectif d'aider les artistes émergents. M. Loft mentionne qu'elle utilise ses activités en ligne pour aider à favoriser la production artistique et la compréhension des arts.

À titre de centre culturel, la galerie joue un rôle important : elle a fait connaître le riche héritage artistique de ses collectivités et il y a un perpétuel changement au fil du temps. Selon M. Loft, on reconnaît qu'afin de bien analyser le présent et préparer l'avenir, il faut regarder le passé. Toutefois, à titre de galerie, l'organisation conteste constamment les notions de l'« art autochtone » reconnues par la population et, tout en appréciant la contribution de leurs ancêtres, les dirigeants de la galerie s'attachent à faire connaître les artistes contemporains d'avant-garde qui prennent la relève d'une longue tradition de fabrication d'images.

M. Loft mentionne que l'idée d'avoir atteint l'égalité dans l'ensemble de la société artistique culturelle canadienne est fautive. Il précise qu'il reste encore de nombreux obstacles à franchir pour atteindre l'égalité. Sans une compréhension des différents points de vue et des différentes histoires, dit-il, les choses ne changeront pas. Selon lui, les artistes doivent prendre du recul et regarder la façon dont la société canadienne les considère en tant qu'artistes autochtones. Il ajoute qu'ils doivent parvenir à s'exprimer clairement dans leurs propres institutions afin d'aller de l'avant.

M. Loft mentionne que le site a été créé pour régler les problèmes d'inégalité et pour fournir aux artistes autochtones un lieu afin qu'ils participent au dialogue général. La technologie n'aura un avenir que si on permet aux artistes de participer au dialogue. Cette technologie a permis aux artistes de transmettre, à une échelle beaucoup plus grande qu'avant, la connaissance de leur histoire de l'art et de leur culture.

M. Loft donne aux participants un aperçu du site. Il explique que les concepteurs du site avaient l'intention de favoriser le partage de l'art autochtone et de donner aux visiteurs du site l'occasion

d'échanger leur point de vue sur l'art autochtone. Il précise que les artistes participent à un dialogue vivant sur l'art autochtone; l'art n'est pas une simple présentation, il doit être interactif.

M. Loft décrit les trois sections du site :

- « Urban on-line », section portant sur la galerie et les artistes qui y ont été présentés;
- « Conundrum », cybermagazine et volet essentiel du discours permanent;
- « Storm Spirit », section dans laquelle on demande aux artistes d'utiliser le Web comme médium artistique.

M. Loft encourage les participants à visiter le site. Ce site a pour objectif de contribuer au corps du discours. M. Loft dit qu'il faut se rappeler que l'art n'est pas coulé dans le béton et que l'art autochtone est toujours en évolution au pays. L'art autochtone est enfin reconnu et, grâce à la technologie, il ne pourra que mieux se porter.

Présentation du Conseil tribal Nuu-chah-nulth

Mme Nene Van Volsen, Conseil tribal Nuu-chah-nulth

Mme Van Volsen présente le site Web que le Conseil tribal Nuu-chah-nulth a créé. Elle fait voir aux participants le vidéo d'ouverture, soit une chanson et une prière, utilisées dans la collectivité pour débiter une réunion. Elle mentionne qu'ayant la possibilité d'utiliser ce genre de vidéo, les membres de la tribu Nuu-chah-nulth qui vivent à l'extérieur de la collectivité ont quand même accès à leur culture.

Mme Van Volsen indique avoir vécu une aventure intéressante à compter du moment où l'idée d'un site Web a été lancée et elle remercie Culture canadienne en ligne de l'aide financière fournie pour la création du site Web.

Mme Van Volsen poursuit en précisant que le site Web permet aux membres de la tribu qui vivent à l'extérieur de la collectivité d'avoir accès aux enseignements traditionnels et à la culture. Il permet aussi aux non Autochtones d'avoir accès à la culture, à la langue et aux enseignements dans un contexte sûr et non menaçant. Les membres de la tribu disposent maintenant d'un lieu sûr pour entreposer leur langue et leur culture. La conférencière précise que dans le passé, on a enregistré sur ruban leurs chansons et leurs histoires traditionnelles, mais que les très vieux rubans s'effacent peu à peu. Le site Web a permis à ces Autochtones de conserver leurs chansons et leurs histoires sur des documents audios et visuels dans un format plus durable qu'avant.

Mme Van Volsen passe en revue le site Web avec les participants. Elle attire leur attention sur la section sur la langue, précisant que celle-ci permet aux utilisateurs d'apprendre la langue en prenant connaissance de l'alphabet Nuu-chah-nulth, des nombres, de certains mots et de certaines phrases. Elle explique que le site est très convivial et peut être utilisé par n'importe qui.

Mme Van Volsen raconte certaines des expériences vécues pendant la création du site Web. La traduction du Nuu-chah-nulth au français s'est avérée très difficile, car la langue est très complexe. La conférencière recommande aux participants de ne pas oublier cette difficulté au moment d'embaucher un traducteur pour ce genre de site Web. Elle donne aussi un bref aperçu du volet francophone du site. Elle explique que la personne parle en anglais et qu'il y a des sous-titres en français au-dessous.

Mme Van Volsen mentionne aussi qu'il faut une équipe hautement technique pour le montage du site. L'un des éléments que l'on désire améliorer est la section de rétroaction du site Web; en effet, on a constaté qu'il faut plus de temps pour mettre cette section à l'essai avant la publication.

Mme Van Volsen fournit des conseils aux personnes qui désireraient créer un site Web semblable dans leur collectivité. Elle déclare que pour créer ce genre de site Web, il faut utiliser le travail en équipe. On doit former plusieurs équipes qui traiteront des divers volets de la création du site. La conférencière conseille également de faire appel à la participation de la collectivité tout au long du processus. Selon elle, si l'on désire que ce genre de projet réussisse, il faut que les programmes soient élaborés par des personnes pour des personnes.

Selon Mme Van Volsen, l'une des meilleures retombées du site Web est la capacité de conserver les enseignements des aînés pour la postérité. Toutes les générations à venir pourront en effet bénéficier de ces enseignements. Ce site Web, conclut-elle, aide les membres de la tribu à se sentir étroitement branchés à leur collectivité même s'ils ne sont pas en mesure d'y résider. Les membres de la tribu sont très reconnaissants d'avoir l'occasion de communiquer cette information à tous.

Présentation sur le site « Culture.ca »

M. Guy-Marc Dumais, Culture.ca

M. Dumais donne une brève présentation sur le site « culture.ca », la passerelle culturelle du Canada sur l'Internet. Il explique qu'il s'agit d'un site Web de collaboration conçu pour présenter la culture canadienne et que 15 000 sites Web sont actuellement liés à ce site. Il ajoute que grâce au site, les populations des alentours pourront prendre connaissance de la culture canadienne en ligne. On n'établit pas seulement des liens vers les sites Web financés, mais tous les sites doivent respecter les critères de l'organisation. M. Dumais mentionne que le site Web comporte des sections sur les sujets suivants : arts, personnes, territoire, histoire, culture, sports, médias, festival et activités. Il contient également une section pour les enfants. Le principal public cible est le groupe d'âge de 24 à 39 ans. M. Dumais précise que les utilisateurs peuvent être attirés vers le site par le biais de ces diverses catégories.

M. Dumais indique que les sites Web comportant un lien vers le site « culture.ca » sont renouvelés régulièrement et reçoivent 3,5 millions de visites par année. Le site présente également des entrevues avec des Canadiens intéressants. Le Ministère travaille actuellement à la prochaine génération du site qu'il prévoit lancer l'automne prochain. On examine la possibilité de créer une zone autochtone à l'intérieur du site. M. Dumais ajoute qu'il y a du contenu autochtone dans diverses sections du site Web; mais qu'on aimerait rassembler tous les éléments sous une même rubrique dans le site. Il précise qu'une vitrine destinée à fournir un aperçu du contenu autochtone affiché dans le site Web est en cours de préparation.

DISCUSSION ENTRE EXPERTS SUR L'INNOVATION DANS LE SECTEUR PRIVÉ
--

M. Richard Jock, directeur général de l'Assemblée des Premières Nations, préside ce dîner d'une heure avec discussion entre experts. Il mentionne que les panélistes vont examiner les domaines où le secteur privé pourrait investir dans les collectivités autochtones, en terme de partenariats en recherche et développement, en infrastructure et en ressources communautaires. Les panélistes partagent de l'information sur les façons d'accroître les partenariats autochtones et sur les éléments des partenariats qu'ils désirent voir provenir des organisations et gouvernements autochtones.

Présentation de Xerox

M. Tom Maracle, Xerox

M. Maracle explique que la société a été créée en 1906 sous le nom d'« Haloid Company »; la première image a été créée en 1938 au moyen de la xérogaphie, essentiellement un procédé de reproduction à sec. La société a changé de nom dans les années 1950 pour s'appeler « Haloid Xerox », puis, en 1961, pour adopter le nom « Xerox ». La société s'est transformée au fil des ans et est devenue une entreprise de services technologiques internationale qui, de concert avec la population, cherche des façons efficaces de faire les choses.

M. Maracle ajoute que Xerox dépense un milliard de dollars américains en recherche et technologie par année et que l'innovation est au coeur de ses activités. La société a produit d'importantes technologies, y compris la souris, l'interface graphique et l'Ethernet.

Le conférencier explique que l'investissement dans les collectivités constitue l'une des priorités de Xerox, qui investit principalement dans les domaines suivants : préparation de la main-d'oeuvre, technologies, culture, affaires nationales et programme interne de participation communautaire des employés de Xerox. Dans le domaine des investissements communautaires, Xerox a établi un programme national pour les Autochtones qui offre des bourses d'études pluriannuelles. Ces bourses d'études aident à préparer des étudiants à une carrière en affaires, en sciences ou en technologies. Au fil des ans, Xerox a fourni une aide à plus de 80 étudiants autochtones.

Xerox a fourni un soutien à diverses entreprises, organisations ou comités autochtones ou établi des partenariats avec ces entités, parmi lesquelles figurent le Business Development Institute, le Conseil canadien des fournisseurs autochtones et des minorités visibles, la société Big Soul Productions, l'Aboriginal Financial Officers Association et le symposium annuel des jeunes entrepreneurs de l'Association nationale des sociétés autochtones de financement.

Xerox a travaillé en partenariat avec le Southern Alberta Institute of Technology (SAIT) et a élaboré un programme de gestion des documents communautaires autochtones, programme de formation pour les membres de la collectivité portant sur les principes de la gestion de l'information et des documents. Le programme a créé une collectivité de gestion de l'information autochtone pouvant contribuer aux questions de gestion stratégiques, élément important de la connectivité. M. Maracle conclut en affirmant que le savoir constitue une ressource communautaire et qu'il faut le conserver, le gérer et le partager.

Présentation d'EnCana

M. Andrew Popko, EnCana

M. Popko explique que la firme EnCana, dont la valeur des actifs s'élève à 50 milliards de dollars américains, est la plus grande société gazière et pétrolière en Amérique du Nord. Elle est plus importante que les banques, Nortel et IBM; toutefois, personne n'a entendu parler de cette société, parce qu'elle ne vend pas un produit. EnCanada mène des activités d'exploration et achète du gaz du marché, dont 85 % de gaz naturel. Elle fore environ 5 000 puits par année et dépense de cinq à six milliards de dollars en exploration et en production. EnCana est le plus important producteur de gaz naturel du monde.

M. Popko mentionne aussi que la société EnCana fait des affaires avec environ 60 groupes autochtones dans l'Ouest canadien. Il ajoute qu'il y a sept ans, la société a créé un service autochtone et a commencé à faire le suivi des sommes d'argent versées directement à des Autochtones dans le cadre de contrats; ces

sommes totalisent environ 70 millions de dollars par année. Au cours de l'exercice à venir, EnCanada versera une somme de 140 millions de dollars directement à des groupes des Premières nations ou à des groupes métis, dans le cadre de contrats.

L'un des défis auxquels EnCanada doit faire face est celui d'entretenir des liens avec 60 groupes différents dans l'Arctique et l'Ouest canadien pour la passation de marchés, la facturation et le paiement. La solution mise en oeuvre par la société consiste à utiliser la facturation ouverte. L'ensemble des factures, des approbations et des paiements se font par voie électronique. Un fournisseur envoie le produit et une facture électronique. L'employé responsable à EnCanada examine la facture, puis clique simplement sur le bouton « accepté » et la facture est acheminée directement au système informatisé pour traitement du paiement. Le fournisseur reçoit le paiement dans les trente jours; l'argent est déposé directement dans son compte bancaire. La méthode de la facturation ouverte permet le dépôt du paiement au fournisseur dans un délai moyen de 14 à 15 jours.

Dans le cas de contrats d'une valeur importante où les fournisseurs ne possèdent pas les capitaux nécessaires pour exécuter l'ensemble du projet et ne reçoivent le paiement final que 30 jours après l'achèvement des travaux, la facturation ouverte permet à ces fournisseurs de recevoir des paiements sur une base quotidienne moyennant des frais de traitement correspondant à 2 % de la valeur totale du contrat.

EnCana paye aussi les coûts pour inscrire les fournisseurs au système de facturation ouverte. Ces coûts varient entre 600 \$ et 10 000 \$ environ par entreprise; ce système a toutefois permis de renforcer la relations d'EnCana avec ses fournisseurs.

Il s'agit d'un nouveau système pour EnCana, qui ne l'utilise que depuis 18 mois. Au cours du dernier exercice, la société a effectué plus de 250 000 opérations, qui ont représenté 35 % de l'ensemble de la facturation et elle a économisé près de quatre millions de dollars grâce aux frais de traitement de 2 %. EnCana a fait affaires avec 1 500 fournisseurs; la facture la plus basse inscrite au système a été de un cent et la plus élevée, de 4,6 millions de dollars.

Présentation d'Aliant

M. Nadeem Ahmed, Aliant

M Ahmed explique qu'Aliant est la plus importante société de télécommunications du Canada atlantique; Entreprises Bell Canada inc. possède environ 53 % des parts de la société. Aliant possède la totalité des parts de Xwave, troisième firme de services professionnels de TI du Canada en importance. Xwave fournit également des services à la côte est américaine, à l'Ontario et à l'Ouest canadien. Au cours du dernier exercice, les sociétés Aliant et Xwave ont fusionné, ce qui a permis aux clients de recevoir l'éventail complet de services de TI d'une seule organisation. M. Ahmed explique qu'Aliant a étendu la zone desservie par la connectivité à large bande de manière à couvrir les régions rurales et dépensé 300 millions de dollars l'année dernière dans la région de l'Atlantique. La société élargira sous peu le territoire desservi par ses services de connectivité à large bande afin d'inclure le Québec et le Nord de l'Ontario.

Dernièrement, la société Aliant a établi un partenariat avec le ministère de la Santé de l'Ontario, l'Ontario Medical Health Association et l'organisation Systèmes intelligents pour la santé chargé de fournir des services médicaux électroniques à des établissements de soins primaires dans toutes les régions de l'Ontario par le biais d'un modèle de fournisseur de services applicatifs (ASP). Le conférencier explique

que les médecins entrent dans le système au moyen de l'Internet, quel que soit l'endroit où ils se trouvent, consignent au dossier leur consultation clinique avec leur patient et extraient le dossier médical électronique et le transmettent lorsqu'ils renvoient un cas.

Aliant a aussi créé un partenariat avec la société GE Health Care pour fournir aux médecins un accès au Web et la possibilité de transférer les dossiers papier en cas d'activités de télésanté. Les responsables du projet ont surmonté les problèmes de politique, de financement et de réglementation et les questions de protection des renseignements personnels liées au partage des dossiers médicaux. Le programme a aussi travaillé en partenariat avec des groupes communautaires afin de fournir des services de formation et de mise en oeuvre. Ces activités ont permis d'éviter les coûts liés aux déplacements d'un membre du personnel de Toronto pour la prestation de la formation dans les collectivités. Le programme a été lancé en Ontario avec une équipe de 80 ingénieurs en logiciel, analystes des systèmes de gestion, cliniciens spécialisés et formateurs fournissant un soutien technique. La société a investi 10 millions de dollars pour réunir des médecins des diverses régions de la province et chercher de nouvelles occasions de partenariat avec des collectivités locales afin de mettre en place la technologie et régler les questions de compétence.

M. Ahmed expliqué qu'Aliant a pour objectif d'éliminer les obstacles entre les collectivités autochtones et le Canada afin de brancher les collectivités autochtones aux centres de commerce et favoriser un véritable dialogue. Le véritable intérêt consiste à présenter au reste du monde certaines dimensions des collectivités : l'innovation, la spiritualité et la nature artistique.

M. Ahmed mentionne que la combinaison du leadership et du travail en partenariat permet de réaliser des progrès. Le conférencier donne la définition suivante du progrès : « être à l'avant-garde, aller de l'avant, amener les gens à nous suivre et créer des visions convaincantes ». De là, précise-t-il, découlent l'initiative et l'innovation. Le travail en partenariat signifie que plusieurs groupes se réunissent et se trouvent des intérêts communs, des objectifs communs et des façons de collaborer. Travailler en partenariat veut aussi dire trouver un partenariat économique exempt d'exploitation économique. De la collaboration découlent l'innovation, l'investissement et la croissance. Ensemble, ces facteurs peuvent favoriser un certain nombre d'initiatives : le développement des affaires, l'attraction, la conservation et la formation d'une main-d'oeuvre spécialisée, l'exportation du savoir et des services et la création d'un climat général de santé et de bien-être socio-économique.

M. Ahmed rappelle qu'il y a quelques années, Aliant a créé un partenariat avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick afin de transformer un système administratif fondé sur le papier en un système d'information sur la clientèle (SIC) informatisé, un système de gestion des cas pour les prisons provinciales. Aliant a introduit ce système dans l'État du Maine et l'a modifié pour créer les Correctional Information Systems (CORRS). Toutes les activités de soutien et de développement de la technologie pour les deux projets ont été menées dans le Nouveau Brunswick rural.

Le conférencier conclut en précisant que les collectivités autochtones désirent être autonomes, créer de nouveaux partenariats et participer à la nouvelle économie; il appartient au secteur privé de rendre possible la réalisation de ces objectifs. Il ajoute que le gouvernement doit aussi jouer un rôle en appuyant des modèles de gestion durable à long terme qui encouragent le secteur privé à investir dans les collectivités.

Présentation de Siemens Canada

MM. Frank Suraci et Joe Norton, Siemens Canada

M. Norton est conseiller auprès de la firme Siemens Canada; il explique qu'il a été chargé d'établir une relation entre Siemens Canada, les Autochtones au Canada et le gouvernement canadien. Il s'agit pour lui d'un défi intéressant.

Siemens est une grande entreprise qui possède un portefeuille varié de sociétés dans toutes les régions du monde. Elle compte 462 000 sociétés situées dans 198 pays qui produisent 1,6 million de produits. Siemens conçoit, met à l'essai et produit du matériel d'imagerie par résonance magnétique et créé du matériel pour les activités de télésanté.

M. Suraci mentionne que la connectivité est le fer de lance des collectivités et que l'infrastructure mise en place dans une collectivité dépend de la capacité de cette collectivité de communiquer, de recevoir et de divulguer de l'information.

Siemens a élaboré une plate-forme axée sur les collectivités autochtones du Canada qui couvre cinq domaines d'activités différents :

1. **Production d'énergie – Approvisionnement en électricité** : Un grand nombre de collectivités sont situées près de ressources hydriques ou sont balayées par des vents qui, selon des études, pourraient générer de l'électricité pour utilisation par ces collectivités ou pour la vente. Siemens désire collaborer avec ces collectivités afin d'exploiter ces débouchés.
2. **Télésanté** : Siemens a aidé à créer une clinique de mammographie à Moose Factory, en Ontario. Les images sont transférées à un radiologiste à Timmins ou à Toronto; les patientes peuvent obtenir leurs résultats dans les deux heures. La technologie est disponible; les collectivités rurales et nordiques devraient donc avoir accès à l'imagerie par résonance magnétique (IRM) et à la tomodensitométrie.
3. **Téléapprentissage** : Siemens est le meilleur fournisseur connu de processus de téléapprentissage en milieu universitaire aux États-Unis et en Europe. Siemens a des partenaires qui peuvent travailler avec les collectivités pour permettre aux membres de ces collectivités de recevoir un diplôme d'une commission scolaire reconnue.
4. **Assainissement de l'eau** : Siemens possède la plus grande entreprise de systèmes de filtration et d'épuration de l'eau du monde et est en voie de mettre en place 40 unités d'épuration de l'eau au Canada pour utilisation par les collectivités en situation d'urgence. Aucun coût n'est exigé des collectivités ni du gouvernement.
5. **Développement économique** : Selon le conférencier, on entend par « développement économique » le fait de prendre soin de sa propre entreprise, de vivre de son propre travail, d'être un partenaire, d'avoir la possibilité de générer son propre revenu et de créer sa propre richesse. Siemens est déterminée à installer une infrastructure dans les collectivités pour générer des occasions économiques pour ces collectivités. La firme demande aux collectivités de l'orienter quant à la façon de les aider et de répondre à leurs besoins.

Siemens cherche actuellement à mettre en oeuvre des projets pilotes. La société reconnaît que chaque collectivité aura des exigences et des besoins particuliers; la taille de la collectivité n'a pas d'importance. M. Suraci a conclu en déclarant que Siemens axe ses activités sur les clients et cherche des occasions.